

FEDERATION GENEVOISE DE COOPERATION

Mettons le monde en mouvement

Développement durable

17 objectifs pour changer le monde

Les Objectifs de développement durable (ODD) à atteindre d'ici à 2030 dans le monde entier sont ambitieux

Catherine Dubouloz

Pouvoirs publics, secteur privé, ONG, citoyens et citoyennes. L'ensemble des acteurs et actrices gouvernementaux et non gouvernementaux sont appelés à unir leurs efforts pour tenir cet engagement international: «Ne laisser personne de côté». Un mot d'ordre qui résume l'esprit des 17 Objectifs de développement durable (ODD) fixés par les Nations Unies. Dans ce cadre, Genève a une carte particulière à jouer: le canton abrite non seulement le SDG Lab, le service de l'ONU responsable de la mise en œuvre des ODD, mais également un large écosystème d'ONG et de nombreux secteurs pour qui les ODD servent de boussole.

Comment sont nés les ODD?

L'Agenda 2030 de développement durable a été adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies le 25 septembre 2015. Programme de transformation du monde le plus ambitieux jamais adopté par les États, il est décliné en 17 objectifs (voir l'infographie ci-contre), eux-mêmes divisés en 169 cibles à atteindre à l'horizon 2030.

Les ODD ont pris le relais des 8 Objectifs du millénaire pour le développement, qui visaient principalement la réduction de l'extrême pauvreté et de la faim, une éducation primaire pour toutes et tous, la promotion de l'égalité et de la santé, en particulier en réduisant la mortalité des enfants. Ces objectifs étaient centrés sur le développement des pays les plus pauvres, à la différence des ODD.

Le nouveau plan d'action comprend en effet deux innovations de taille. Les ODD ont une visée universelle: ils s'appliquent à l'ensemble des États, au Sud comme au Nord. Et ils dépassent la seule poli-

tique de développement pour englober les différentes faces du développement durable, en particulier ses dimensions économiques, sociales et environnementales. L'Agenda 2030 forme ainsi un nouveau cadre de référence mondial commun pour guider l'action en matière de développement.

Qui met en œuvre les ODD?

Par leur portée universelle, les ODD s'appliquent donc aux États et aux secteurs non gouvernementaux, milieux économiques, académiques et ONG, qu'elles aient pour mission le développement économique et social, la protection des droits humains ou de l'environnement. L'ODD No 17 affirme la nécessité de partenariats, notamment avec la société civile et le secteur privé, pour atteindre les ODD.

Dans les projets qu'elles soutiennent au Sud, les ONG actives dans le développement, dont les membres de la Fédération genevoise de coopération (FGC), se mobilisent particulièrement pour éradiquer la pauvreté (ODD No 1), lutter contre la faim (ODD No 2), favoriser l'accès des populations à la santé et à l'éducation (ODD No 3 et No 4), réduire les inégalités, y compris entre les sexes (ODD No 10 et No 5), favoriser l'accès à des conditions de travail décentes (ODD No 8), préserver les écosystèmes (ODD No 15). Au Nord, ces ONG favorisent une consommation responsable (ODD No 12), se battent aussi pour l'égalité, la justice et la paix (ODD No 16).

Comment mesurer l'atteinte des objectifs?

Un mécanisme international de suivi a été mis en place: les États rendent compte des progrès réalisés dans un rapport établi à l'intention de l'ONU. La Suisse, par exemple, prévoit de présenter un rapport tous les quatre ans: l'Office fédéral du développement territorial et la Direction du développement et de la coopération (DDC) en sont les pilotes.

Le premier rapport a été présenté par la conseillère fédérale Doris Leuthard, le 17 juillet dernier, devant le Forum politique des Nations Unies pour le développement durable, à New York; 46 autres



pays ont fait de même durant ce forum. Le rapport suisse se base sur un système de suivi statistique développé par l'Office fédéral de la statistique (OFS): 85 indicateurs sont ventilés selon les 17 ODD. «Sur ces 85 indicateurs, 39 mettent en évidence une tendance positive, 12 ne font apparaître aucune évolution significative, 14 révèlent une tendance négative», 20 n'ont pas encore pu être évalués, selon le rapport. «La Suisse est bien placée dans des domaines comme la protection contre les risques naturels, la cohésion sociale, la qualité de vie ou la gestion durable», précise le communiqué du Conseil fédéral. Celui-ci indique aussi que «la Suisse ne connaît pas de pauvreté extrême». Les domaines à améliorer

concernent par exemple «l'instauration de modes de consommation et de production plus durables» ou le défi d'atteindre l'égalité entre les sexes, l'égalité salariale en particulier.

Quel rôle pour la société civile en Suisse?

Ce rapport a donné lieu à une passe d'armes entre le Conseil fédéral et la plateforme Agenda 2030; celle-ci représente 40 organisations actives dans l'environnement, les droits humains, la paix, la défense syndicale, l'économie sociale et solidaire, la coopération au développement (dont les fédérations romandes et tessinoises de coopération). Dans un premier temps, l'état des lieux préparé par l'administration

avait été raccourci et édulcoré. À l'issue d'une forte mobilisation citoyenne et parlementaire, les documents complets ont été mis à disposition du public.

La plateforme Agenda 2030 a également présenté son propre document: «La Suisse a-t-elle un développement durable?». Ce rapport présente un point de vue plus critique que celui du Conseil fédéral sur la réalisation des ODD: il met notamment l'accent sur la pauvreté, qui reste un défi, et sur la responsabilité des multinationales qui ont leur siège en Suisse; celles-ci sont appelées, en Suisse comme à l'étranger, à respecter les standards environnementaux, les droits humains et les règles en matière de travail décent.

Comment les ODD seront-ils financés?

Les investissements nécessaires pour réaliser ce programme ont été estimés par l'ONU entre 5000 et 7000 milliards de dollars. Un montant qui comprend des investissements publics et privés, mais aussi la mobilisation des ressources nationales des États, notamment via les recettes fiscales.

L'aide publique au développement contribuera également à la réalisation des ODD: les pays développés sont invités à porter cette aide à 0,7% de leur revenu national brut, comme nombre d'entre eux en ont pris l'engagement au niveau international depuis les années 70.

Un programme qui nous concerne toutes et tous

René Longet

Président de la Fédération genevoise de coopération (FGC)



Le 1er janvier 2016, les 17 Objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030 des Nations Unies ont succédé aux huit Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) définis en 2000. Ces objectifs et leurs 169 cibles ont vocation universelle et visent à mobiliser les pouvoirs publics, le secteur privé et la société civile autour d'une cohérence globale.

Ce programme est une chance pour nous toutes et tous. Il réaffirme les droits à l'éducation, aux soins, à un revenu et à

un emploi décent, au logement, à l'alimentation, à l'eau. Et rappelle la nécessité d'une gestion équitable et responsable des ressources de notre planète - les sols, les océans, l'atmosphère, la biodiversité, le régime hydrologique - sans lesquelles il n'y a pas de développement possible.

Ces orientations consignent ce que la coopération au développement a toujours pratiqué et en constituent une belle reconnaissance: coopération et durabilité ont clairement partie liée, l'une ne va pas sans l'autre. Autant dire que la Fédération genevoise de coopération (FGC) salue ce nouveau cadre de référence et s'y reconnaît.

Notre action s'inscrit tout particulièrement dans les ODD No 1 et No 10, portant sur la lutte contre la pauvreté et la réduction

des inégalités: c'est bien là le cœur de la coopération. Quant aux projets soutenus, qu'ils concernent la santé, l'éducation, l'autonomie agroalimentaire et économique, l'habitat ou la gestion des déchets, ils illustrent les ODD correspondants.

«Coopération et durabilité ont clairement partie liée, l'une ne va pas sans l'autre»

L'objectif No 17 consacré au partenariat décrit parfaitement le rôle de la FGC. Interface entre le monde associatif, qui conduit les projets de terrain en concertation avec les bénéficiaires au Sud, et les pouvoirs publics, qui

les rendent possibles par leur financement, elle le pratique au quotidien.

Rassemblant les clés d'un avenir viable et vivable, l'Agenda 2030 implique pour nos pays industrialisés une claire réduction de l'empreinte écologique, une exigence de commerce équitable et d'éthique économique, ainsi qu'un engagement résolu pour la coopération. Autant d'enjeux nécessitant une mobilisation large, car les déclarations internationales ne vivent que par ce qu'on en fait.

En situant leur action dans ce cadre, les acteurs et les actrices de la coopération encouragent les collectivités publiques et le secteur privé à s'impliquer fortement. Car c'est bien le sens de l'Agenda 2030: rassembler autour des ODD pour assurer que chaque humain puisse vivre dignement sur cette Terre.

Les tables rondes de la FGC

Comment construire de nouveaux partenariats pour éradiquer la pauvreté, lutter contre la faim, protéger la planète? L'Agenda 2030 adopté par les Nations Unies s'adresse à tous les États; l'ensemble des acteurs et actrices de la société ont un rôle à jouer pour atteindre les 17 Objectifs de développement durable (ODD). Quelles stratégies les collectivités publiques et ONG actives dans la coopération au développement vont-elles déployer pour réaliser les ODD? Quels outils les unes et les autres vont-elles mettre en œuvre? C'est le thème du débat organisé par la Fédération genevoise de coopération (FGC), en partenariat avec l'Université de Genève (UNIGE), le SDG Lab de l'ONU et Biovision, pour célébrer la 5e Journée Genève solidaire.

- Introduction: Yves Flückiger, recteur de l'UNIGE, René Longet, président de la FGC, et San-

drine Salerno, conseillère administrative de la Ville de Genève.

- Des objectifs pour le monde et Genève: Michael Møller, directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève, et Anne Emery-Torracinta, vice-présidente du Conseil d'État.

- La mise en œuvre des ODD: Thomas Gass, vice-directeur de la Direction fédérale du développement et de la coopération, Maria Jesus Alonso Lormand, directrice du Service de la solidarité internationale du canton de Genève, et Michael Bergöö, directeur chez Biovision.

- Conclusion: Jörg Balsiger, professeur à la Faculté des sciences de la société de l'UNIGE.

Le 4 octobre 2018, de 18 h 30 à 20 h 30, à Uni Mail (Auditoire MR 280), bd du Pont-d'Arve 40. Entrée libre.

Interview

«Genève est un laboratoire unique pour réaliser les ODD»

Pour Antonio Hodgers, président du Conseil d'État, l'atteinte des objectifs passe par des synergies entre les acteurs du développement

Catherine Dubouloz

Président du Conseil d'État, Antonio Hodgers est responsable des relations avec la Genève internationale, ainsi que du Service de la solidarité internationale, en charge de la coopération au développement.

Les États, les pouvoirs publics, le secteur privé et les ONG sont concernés par l'Agenda 2030. Comment le Canton de Genève mettra-t-il en œuvre les ODD pour s'engager dans un développement plus durable?

Apporter une réponse ambitieuse, tant sur le plan local que global, aux défis environnementaux, économiques ou sociaux a toujours été une préoccupation du Canton. Genève a fait œuvre de pionnier en étant le premier Canton suisse à adopter une loi sur l'action publique en vue d'un développement durable, en 2001. Au fil des ans, cette loi a été améliorée et le concept de développement durable inscrit dans la Constitution genevoise en 2012. Avec son concept cantonal du développement durable 2030, présenté en 2017 et qui définit des objectifs et des axes d'intervention, Genève démontre que cette ambition est plus que jamais d'actualité, y compris en dehors de ses frontières. Ainsi, au niveau cantonal, des actions très concrètes portent, par exemple, sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Au niveau international, le Canton attribue 1 million



«Genève doit se montrer à la hauteur des enjeux du développement durable.» LUCIEN FORTUNATI

de francs chaque année à des projets en relation avec l'environnement: projets d'efficacité énergétique, agriculture durable, réduction des risques liés aux catastrophes naturelles ou encore de reforestation en Afrique et en Amérique latine.

Genève abrite le SDG Lab, le service onusien de mise en œuvre des ODD, ainsi qu'un vaste écosystème d'organisations qui œuvrent en faveur du développement durable. Le Canton a-t-il une carte d'exemplarité à jouer?

Genève doit effectivement se montrer à la hauteur des enjeux et tout mettre en œuvre pour réaliser ces objectifs. En même temps, l'atteinte à une échelle globale des 169 cibles fixées par les ODD ne peut se faire qu'à travers le développement de synergies entre les différents acteurs du développement, qu'ils soient publics ou pri-

vés, du monde académique ou de la finance durable. Une des forces de notre canton réside dans la concentration exceptionnelle de tels acteurs, qui en fait un laboratoire unique pour contribuer à la réalisation des ODD. Notre rôle est donc aussi de favoriser ce type d'échanges, qui permettent l'émergence de solutions innovantes, comme une contribution au développement de la télémédecine dans des régions reculées de l'Afrique ou encore le programme Accelerate 2030, lancé par le PNUD et Impact Hub Genève pour améliorer l'impact des projets qui contribuent aux ODD, ou encore comme le développement de cueves à faible coût pour les hôpitaux ruraux en Afrique.

L'Agenda 2030 définit le cadre de la politique de développement. Comment le Canton va-t-il contribuer à réaliser des ODD dans la

coopération?

L'engagement du Canton se traduit notamment au niveau financier, avec l'existence d'un fonds de solidarité internationale qui avoisine les 16 millions de francs annuels. Mais le soutien apporté par le Canton ne se limite pas au subventionnement. Il comporte également des prestations d'accueil, via notamment le Centre d'accueil de la Genève internationale et l'appui de la Confédération, pour faciliter l'implantation des ONG sur notre territoire. À travers le Service de la solidarité internationale, le Canton est également très actif dans la mise en réseau des intervenants sur des problématiques identiques. Enfin, le service fournit un accompagnement aux porteurs de projets, en amont de leur mise en œuvre.

Et en matière de coopération au développement, quelles sont vos priorités?

Le soutien au développement passe bien sûr par des aides financières, en particulier dans les domaines de l'environnement et de l'humanitaire, en lien avec la forte implantation sur notre sol de pôles de compétences en la matière. Il passe aussi par des partenariats avec des acteurs comme la Fédération genevoise de coopération (FGC), qui assure l'indispensable interface entre les pouvoirs publics et l'engagement citoyen dans les associations qui conduisent les projets. De plus en plus, les coopérations décentralisées sont également favorisées. Avec les HUG, le Canton a par exemple contribué à la création d'une école de soins infirmiers en Tanzanie, à la mise en place d'un projet de santé mentale au Rwanda ou à la mise en place d'un programme de détection du cancer du col de l'utérus au Cameroun. Via la FGC, il a notamment soutenu un projet d'enseignement mieux adapté à la psychologie des enfants en Haïti ou des programmes de prévention des violences contre les femmes au Nicaragua et en Ouganda.

La loi cantonale prévoit que Genève consacre au moins 0,7% de son budget annuel à la solidarité internationale. Le Canton plafonne à 0,2%. Quels sont vos scénarios pour progressivement atteindre la valeur légale à la fin de la législature?

Les 0,7% sont une ligne de mire à mettre en perspective avec le contexte budgétaire actuel. Une augmentation progressive, d'ici à la fin de la législature, du montant global monétaire et non monétaire consacré à la solidarité internationale est cependant envisagée. Cela dit, si les aides financières sont fondamentales, je suis convaincu qu'il faut également mettre l'accent sur les collaborations avec d'autres secteurs de la coopération internationale à Genève, avec les milieux économique, académique ou philanthropique, pour trouver de nouvelles formes de soutien au développement.

Agenda

Amitiés végétales à la Ferme de la Touvière

Dans le cadre de la Journée mondiale de l'alimentation, FH Suisse, la Ferme de la Touvière et la Plateforme sur la souveraineté alimentaire (PSA) de la FGC organisent un événement sur le thème «Les amitiés végétales: associations de plantes au Nord et au Sud». L'exposition itinérante «Agir aujourd'hui pour bien manger demain» sera visible sur place. *Le samedi 13 octobre 2018, de 14 h à 21 h, infos complètes: souverainetealimentaire.org*

Projets de développement: formation pour les collectivités publiques

La FGC, en collaboration avec l'association Genève Tiers-Monde, lance un nouveau cycle de formation à l'intention des autorités politiques communales et du personnel administratif engagés dans la coopération au développement. «De la commune au village planétaire»: quatre modules sur la coopération au développement et la sélection de projets. Objectifs: clarifier les notions liées à la solidarité internationale, mieux comprendre les enjeux du développement et se doter d'outils afin de faire des choix responsables. *Les 4 octobre et 29 novembre 2018, le 31 janvier 2019, une date en octobre 2019* Informations complètes: www.fgc.ch

Le cinéma latino-américain refléur en novembre

La 20e édition de Filmar en América latina se déroulera à partir du 16 novembre 2018. Pour son 20e anniversaire, le festival revient sur ces années passées à mettre en lumière le cinéma latino-américain. Toujours à l'appui des cinéastes et des films qui défendent leur territoire, il présentera cette année 77 œuvres à la fois engagées et poétiques, qui soulèvent des problématiques économiques et sociales du continent: peuples autochtones, minorités, question urbaine, droits humains, questions de genre, environnement. *Du 16 novembre au 2 décembre 2018, infos complètes: <http://www.filmaramlat.ch/>*

En Tanzanie, l'apiculture préserve l'écosystème

En accord avec les ODD 12 et 15, l'ADAP soutient des producteurs de miel

En 2001, les Wakonongos ont demandé un appui technique en apiculture. Cette communauté de la région d'Inyonga, en Tanzanie, pratique cette activité traditionnelle à large échelle. «Les Wakonongos utilisaient l'écorce des arbres pour faire leurs ruches et ne laissaient pas de miel aux colonies d'abeilles, ce qui n'était pas durable. Leurs pratiques ne correspondaient plus aux lois et créaient des conflits avec les autorités chargées de la gestion de l'environnement. Cela affaiblissait leur position dans les négociations avec l'État pour obtenir plus de droits sur les forêts de leurs ancêtres», explique Sandy Mermod, secrétaire exécutive de l'Association pour le développement des aires protégées (ADAP).



Récolte de miel de la région d'Inyonga, en Tanzanie. ADAP

Avec l'appui d'un groupement local, Inyonga Beekeeping Association (IBA), l'ADAP a organisé des formations permettant de mieux prendre en compte l'environnement, d'améliorer la qualité du miel, d'augmenter la productivité et d'accéder au marché national. Des formations en apiculture sont dispensées aux représentants des familles de treize villages; près de 3000 apiculteurs ont été formés.

En parallèle, une zone apicole de 850 km² a été établie. La préservation des forêts permet de produire un miel de qualité, mais aussi de protéger l'habitat des populations animales. L'association a également obtenu une certification pour son miel et peut désormais passer les contrôles sanitaires lui permettant de mieux écouler sa production.

En seize ans, les apiculteurs ont

gagné en savoir-faire et l'augmentation du prix du miel a permis d'améliorer leurs revenus. Depuis cinq ans, la région fait néanmoins face à une forte migration interne due à la sécheresse dans le nord du pays et au fait que la ville d'Inyonga est devenue le chef-lieu du district. Cela attire de nouveaux habitants et crée une pression supplémentaire sur les réserves et les ressources naturelles. «Au niveau de notre projet d'apiculture, nous sommes satisfaits des résultats. Au niveau de la région, de nombreuses choses changent et nécessitent que l'on adapte notre programme», conclut Sandy Mermod.

L'ADAP œuvre pour une gestion durable des ressources naturelles par les populations locales afin de leur assurer un futur autonome et des revenus stables. Sa philosophie est en accord avec les ODD 13 (lutte contre les changements climatiques), 15 (vie terrestre), 12 (production responsable) et 17 (réalisation de partenariats pour les atteindre). **Laure Gabus**

Des femmes péruviennes gardiennes de l'eau

Combinant les ODD 5 et 6, Genève Tiers-Monde vient d'ouvrir une école de leadership pour les femmes

L'eau potable des grands centres urbains du sud du Pérou trouve sa source dans la région andine d'Arequipa. Sur ces hauts plateaux, à 4000 mètres d'altitude, vivent plusieurs milliers de familles, dans des conditions météorologiques de plus en plus extrêmes. Les activités traditionnelles ne sont plus durables et les hommes désinvestissent l'élevage du bétail pour aller travailler dans les mines voisines. Dans ce contexte, l'association Genève Tiers-Monde (GeTM), avec son partenaire local Descosur, a mis en place un programme visant les femmes paysannes «afin qu'elles deviennent gardiennes des sources d'eau potable et, par leur présence, les protectrices des

ressources naturelles dans un environnement très vulnérable», résume Alejandro Mackinnon, secrétaire général de GeTM. «Nous avons choisi de renforcer le rôle des femmes dans la communauté en les rendant actrices du projet», poursuit-il. Les formations portent aussi sur la promotion de l'hygiène à l'intérieur des maisons pour éviter que les eaux usées contaminent les nappes phréatiques. En juin, une école de leadership a ouvert afin d'enseigner aux femmes à prendre part aux processus décisionnels en travaillant, notamment, sur la confiance en soi et la prise de parole en public. À terme, l'idée est d'obtenir qu'une partie de l'impôt prélevé sur l'eau soit reversée aux populations de la région.

L'action de GeTM répond aux ODD 5 et 6, qui visent l'égalité entre hommes et femmes, ainsi que l'accès à l'eau salubre et à l'assainissement. **L.G.**